

## « Cultiver la résilience : Plantes locales pour zones humides méditerranéennes »

Présentation d'un projet innovant et  
Appel aux dons

COMMUNIQUÉ  
DE PRESSE

Antibes, 20 avril 2026



Aristoloche à feuilles rondes, plante caractéristique des zones humides, hôte de la « Diane », papillon protégé, *Aristolochia rotunda* L  
© A. Baxa - CEN PACA

**Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur initie un projet pionnier pour restaurer les prairies humides méditerranéennes grâce à la culture de plantes locales.**

Les zones humides sont indispensables au bon équilibre de nos territoires tant sur le plan environnemental que socio-économique. Ces milieux sont aujourd'hui menacés par l'urbanisation, le drainage agricole et le changement climatique. Dans le but de favoriser leur restauration écologique, le Conservatoire prévoit : la création d'une filière de production de plantes locales issues de collectes raisonnées, adaptées aux milieux humides et capables d'être replantées sur des prairies humides dégradées dans le cadre d'opérations de restauration de ces milieux. Le projet est réalisé avec le Centre Public de Formation et de Promotion Agricoles (CFPPA) d'Antibes et soutenu par plusieurs financeurs dont, la Fondation du Patrimoine et la Fondation des Aéroports de la Côte d'Azur. Pour compléter ce financement, la Fondation du Patrimoine a ouvert une collecte de dons afin de [« Préserver les prairies humides de la Brague »](#), premier site pilote de ce projet ambitieux.

### **Un enjeu écologique, pédagogique et territorial**

Les prairies humides méditerranéennes participent à la limitation du risque inondation en participant à la régulation des crues mais également à la filtration de l'eau, au stockage du carbone et à la lutte contre l'érosion des sols. En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, elles abritent également une flore hôte d'une faune patrimoniale rare et parfois protégée. Pourtant, leur restauration se heurte à un obstacle majeur : l'absence de filière de production de végétaux locaux et adaptés. Pour y remédier, le projet associe conservation, recherche et pédagogie.

### **Une démarche novatrice et reproductible**

Le projet repose sur trois éléments-clés :

- **Créer un pont entre conservation et horticulture** en cultivant des espèces de prairies humides à partir de collectes raisonnées en milieux naturels. Les plantes cultivées seront labélisées « végétal local ».
- Réaliser des **expérimentations** sur des espaces caractéristiques dont le site protégé des prairies humides de la Brague, copropriété du Conservatoire et de la Ville d'Antibes
- **Offrir une solution transférable** à d'autres zones humides méditerranéennes, répondant ainsi à une forte demande des gestionnaires d'espaces naturels et des entreprises de génie écologique.

#### **Un exemple pionnier pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, soutenu par des acteurs engagés**

« Ce projet est une réponse concrète aux défis de la restauration écologique des zones humides. En développant une ressource labélisée « **végétal local** », durable et adaptée, nous renforçons la résilience des milieux humides face aux changements globaux », souligne Ambre Baxa, cheffe de projet et animatrice territoriale milieux humides du Conservatoire. En reconstituant une filière locale de végétaux, le Conservatoire crée une ressource reproductible et transférable dans le cadre d'opérations de restauration de prairies humides à l'échelle du bassin méditerranéen.

#### **Un appel aux dons pour préserver les prairies humides de la Brague**

Située à Antibes, les prairies humides de la Brague constituent l'un des derniers témoins des zones humides du littoral maralpin. Menacée par l'urbanisation et l'envahissement d'espèces exotiques, cette prairie de 3 hectares voit ses équilibres écologiques se dégrader inexorablement. Le projet conduit par le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur vise à restaurer ce milieu en développant une filière inédite de production de végétaux locaux issus de collectes raisonnées sur le site. En partenariat avec le lycée horticole d'Antibes, les graines prélevées feront l'objet d'expérimentations horticoles avant d'être replantées sur les zones de prairies humides dégradées du site pilote de la Brague.

[Pour plus d'infos et faire un don](#)

#### **Le Conservatoire en bref**

Le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur est une association régionale de protection de la nature créée en 1975. Apolitique, sans but lucratif et d'intérêt général, le Conservatoire agit pour la préservation de la biodiversité en privilégiant la concertation, la recherche du consensus et de solutions partagées entre les différentes parties prenantes. Il intervient dans les six départements de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur : Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-Alpes, Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse. Il est membre de la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels qui réunit 24 Conservatoires. [Pour en savoir plus.](#)

#### **Contact presse**

Chargée de communication - Irène Nzakou - Tél. 04 42 26 74 31 - Port. 07 72 29 79 19

Cheffe de projet et animatrice territoriale milieux humides - Ambre Baxa - Port. 06 60 84 75 71

[Instagram](#) - [Facebook](#) - [LinkedIn](#)